



Fin de vente des voitures essence et diesel en 2040 : une échéance trop tardive, qui sera vouée à l'échec si elle demeure sans stratégie concrète

Mercredi 12 juin 2019 - **Alors que les députés ont, hier après-midi, acté la fin de fin de vente des véhicules essence et diesel d'ici 2040 la FNH réitère son alerte : l'échéance 2040, telle qu'inscrite dans la loi d'orientation des mobilités, ne répond pas à l'urgence climatique* ! Pour respecter l'Accord de Paris, la France doit réduire drastiquement ses émissions. Nous avons 12 ans pour agir et la filière automobile a un rôle clé à jouer qu'il convient d'accompagner sans plus tarder. Une fin de vente à 2040, ce sont des véhicules essence et diesel encore en circulation en 2060... Cela rend par conséquent irréaliste l'objectif de décarbonation complète des transports en 2050 visé par le même article de loi ! La stratégie consistant à des effets d'annonces pour gagner du temps, sans plan pour les tenir n'est plus acceptable.**

La FNH regrette par ailleurs l'absence de moyens concrets attribués à l'objectif 2040.

La nécessité de programmer et d'anticiper les mutations pour "embarquer" tous les acteurs de la filière et les territoires dans une dynamique de développement, a été au coeur des préoccupations exprimées par les députés de tous bords en séance plénière. Pourtant rien n'est prévu dans la loi à ce jour et aucune réponse n'a été apportée qui soit à la hauteur du défi économique et social.

Le dispositif de suivi proposé, à savoir un rapport scientifique tous les 5 ans, n'est de toute évidence adapté. Sans programmation concrète, ce sont les territoires et la qualité de vie, l'emploi et la compétitivité des entreprises qui seront affectés dans les années à venir.

Que faire maintenant ? Aller plus vite et plus loin !

Cependant, une programmation précise de sortie des carburants fossiles pourrait permettre de rattraper ce cap trop tardif et de se donner une possibilité d'atteindre la décarbonation complète des transports en 2050 telle que prévue par la même loi.

Il faut, pour cela, aller plus et plus loin :

- D'ici la fin des débats à l'Assemblée nationale en soutenant les propositions d'amendement allant dans le sens d'un suivi rapproché de cet objectif** et d'une évaluation concrète des impacts économiques sur les territoires.
- Au niveau européen en plaidant pour une adoption par l'ensemble des Etats membres de cet objectif de fin de vente des voitures essence et diesel.
- Dans les 2 ans, il sera indispensable que la France propose une stratégie nationale concrète, prenant en compte à la fois les difficultés socio-économiques à dépasser, mais également les moyens d'accélérer la mutation.